

4. L'ATTRIBUTION ET LA GESTION DES MOYENS DISPONIBLES (FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS)

Afin de mobiliser de manière efficiente les moyens alloués au PESL, nous devons viser à :

- Pouvoir engager les acteurs locaux dès le début : d'abord les informer, puis les impliquer. (Cela permet de gagner du temps à long terme)
- Allouer des moments spécifiques, en équipe, au niveau des services, pour travailler sur des projets transversaux.
- Ce que tous les acteurs du territoire puissent intégrer les enjeux du PESL dans leurs projets respectifs.
- Mutualiser les compétences après avoir identifié l'intérêt et les compétences de chaque acteur
- Former les acteurs et les faire intervenir en duo pour partager leurs connaissances et compétences dans l'animation territoriale.

Il est à noter que les élus doivent incarner la démarche PESL, sans portage politique, les moyens mis en œuvre ne suffiront pas.